

Un revirement du Ministère de l'Éducation Nationale : une censure du livre de Jul.

Dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances », qui est une initiative du ministère de l'Éducation nationale visant à promouvoir la lecture et à encourager les élèves de CM2 à lire pendant les vacances d'été, en offrant à chaque élève un livre illustré par un artiste de renom, le ministère avait initialement commandé 800 000 exemplaires d'une version modernisée de « La Belle et la Bête » illustrée par Jul.

Cependant, le 19 mars 2025, le ministère a décidé d'annuler cette commande, invoquant des raisons pédagogiques. Le ministère a jugé que le livre n'était pas adapté à l'approche éducative attendue pour des élèves de 10-11 ans, notamment en raison des thématiques abordées, telles que l'alcool, les réseaux sociaux, et des réalités sociales complexes. Le choix de Jul fut de réaliser une version modernisée du conte. Par exemple, le père de la Belle, qui dans le conte buvait « quelques coups de vin », était représenté ivre, bouteille à la main, en train de chanter « Les Lacs du Connemara ». Jul a également choisi de représenter les filles du marchand par des personnages qui ne sont pas des « princesses blondes ».

Les motifs avancés par le ministère ne laissent pas d'interroger. Les contes pour enfants ont toujours abordé des thématiques dérangeantes. En outre, le ministère se fait manifestement des enfants une image bien naïve, puisque ceux-ci sont bien immergés dans la problématique des réseaux sociaux, et ce, très tôt. Le ministère aurait dû fournir des motifs beaucoup plus explicites. Faut-il en conclure, comme le pense Jul, que « La seule explication est (...) à chercher dans le dégoût de voir représenté des princes et des princesses qui ressemblent un peu plus à des écoliers d'aujourd'hui et peuvent s'habiller en survêtement, entre deux scènes avec des robes de princesses et du clavecin. À moins que la présence de personnages aux cheveux frisés et à la peau mate plutôt que de princesses blondes de contes de fées ne soit devenue insupportable à l'éducation nationale ? »

La ministre de l'Éducation a en effet déclaré à la presse : « Je ne suis pas sûre que ce soit forcément compréhensible que le père de la Belle soit un monsieur algérien (*sic*), qu'on voit dans des scènes où il est totalement ivre, il fait de la contrefaçon, est arrêté par des policiers ». Les enfants, dont une partie est d'origine algérienne, n'ont donc manifestement pas le droit de pouvoir imaginer un personnage de conte en dehors d'un cadre complètement stéréotypé.

Enfin, on ne peut que s'étonner de cette décision d'annulation, alors même que la Ministre avait signé une préface pleine de louanges, vantant « la touche malicieuse et le regard affûté » de Jul.

L'Observatoire de la liberté de création s'interroge sur ce qui ressemble à une décision de censure fondée sur des motifs spécieux ainsi que sur les pressions ou interventions qui auraient pu motiver ce revirement.